



# Inscription AS 2022/2023

publié le 01/09/2022

L'A.S a pour objectif de proposer une pratique sportive diversifiée pour tous les élèves volontaires du collège. Elle permet de découvrir et d'approfondir une multitude d'activités lors d'entraînements ou de compétitions avec les autres établissements scolaires.

Cotisation : La cotisation est de 15 € à régler par chèque uniquement à l'ordre de l'Association Sportive du collège M. Fombeure.

La licence devient gratuite si votre enfant participe à au moins 15 journées sur les 25 prévues. (Les journées départementales auront la valeur de trois journées). Dans le cas contraire, votre chèque sera encaissé au mois de juillet 2021.

ENTRAINEMENTS : le mercredi après-midi 13H30 – 15H30 Retour ligne automatique

compétitions : le mercredi après-midi environ 13H—17H00. Le transport se fait en bus. Retour au collège.

Le calendrier et les horaires exacts des entraînements et rencontres seront affichés sur le panneau de l'A.S, sous le préau et sur le site du collège avant chaque mercredi.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES proposées sont les suivantes :

Athlétisme, Cross, une journée plein air (tir à l'arc, kayak, accrobranche), course d'orientation. Sports collectifs : Hand Ball, Basketball, Rugby, Football, futsal, ultimate. Sports de raquettes : Badminton, Tennis de Table, VTT

A APPORTER le plus tôt possible :

- Le certificat médical
- L'adhésion à l'Association Sportive
- L'autorisation de manger ou non à l'extérieur du collège.
- La feuille avec les mentions légales à signer.

## Documents joints

 [inscription-as-2022-2023](#) (PDF de 204.6 ko)

 [inscription-as-2022-2023](#) (Word de 81.2 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**